

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 01/03/2013
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Compte de gestion 2012
6. Compte administratif 2012
7. Affectation des résultats 2012
8. Fixation des taux des taxes locales 2013
9. Budget 2013
10. Convention de financement de l'aire de remplissage
11. Demande de subvention
12. Classement d'un terrain dans le domaine public de la commune
13. Accès handicapés-Eglise catholique
14. Dénomination de l'aire de jeux du Lotissement Heiligenhauesel
15. Divers

**Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les conseillers sauf Madame Béatrice TREIL qui a donné procuration à Monsieur Dominique MOCHEL, Monsieur Régis JUNG qui a donné procuration à Monsieur Jean-Luc JOACHIM, Madame Pascale MEYER qui a donné procuration à Monsieur Michel URBAN et Monsieur Didier KNIPPER absent excusé.
Monsieur Patrick LUTZ quitte la séance à 21 heures et donne procuration à Madame Marianne PETER.**

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 01/03/2013

Le procès verbal de la séance du 1^{er} mars 2013 est approuvé l'unanimité moins une abstention.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS

- Réunions

04.03.2013 Réunion avec le monde agricole

04.03.2013 Réunion de la commission d'ouverture des plis

04.03.2013 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

05.03.2013 Réunion de chantier GRT-Gaz pont de la Zorn
 05.03.2013 Rendez-vous avec l'entreprise VOEGELE relatif aux travaux des églises
 05.03.2013 Réunion de la commission information
 06.03.2013 Réunion de la commission tourisme de la CCBZ
 08.03.2013 Accueil des enfants ukrainiens au collège Baldung-Grien de Hoerd
 11.03.2013 Réunion du Bureau de la Communauté de Commune de la Basse-Zorn
 11.03.2013 Réunion de la commission forêt
 12.03.2013 Réunion de la commission d'ouverture des plis
 13.03.2013 Réunion de l'OLCA à Saint-Louis
 14.03.2013 Réunion relative à la micro zone à la CCBZ
 14.03.2013 Réunion de la commission des finances
 18.03.2013 Réunion de la commission d'ouverture des plis
 18.03.2013 Réunion avec la SOCOTEC relative au document unique des risques professionnel
 18.03.2013 Pose de la première pierre de la station d'épuration
 20.03.2013 Rendez-vous relatif au chantier de l'école maternelle
 22.03.2013 Réunion sur le Conseil unique d'Alsace à Brumath
 23.03.2013 Nettoyage de Printemps
 25.03.2013 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
 26.03.2013 Réunion du CCAS de Geudertheim

- Permis de construire :

ILES Mirko 4, rue de l'Artisanat 67120 DUPPIGHEIM	Construction de 4 maisons individuelles jumelées lotissement Heiligenhauesel	Accordé le 19/03/2013
SCI SPRINGFIL Monsieur SAMOY Philippe 30, rue Camille Clauss 67206 MITTELHAUSBERGEN	Construction d'un bâtiment d'activités avec bureau	Accordé le 27/03/2013

-Agenda

06.04.2013 Distribution du G'IM
 07.04.2013 Référendum sur le Conseil unique d'Alsace
 09.04.2013 Ecole de musique
 23.04.2013 Don du Sang
 25.04.2013 Réunion publique d'information
 26.04.2013 Conseil municipal
 01.05.2013 Marché aux fleurs

B) Communications de Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, Adjointe au Maire

05.03.2013 Commission communication
 09.03.2013 Permanence mairie
 15.03.2013 Conseil école élémentaire
 19.03.2013 Commission communication
 23.03.2013 *Oschterputz*

C) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

01.03.2013 Freihjohr fer unseri sproch
02.03.2013 Permanence mairie
04.03.2013 Réunion "Problématique des coulées de boues
04.03.2013 Réunion du conseil de communauté de communes de la Basse Zorn
09.03.2013 Réunion avec M. WOLFF Jacky (espaces verts)
12.03.2013 Commission d'ouverture de plis
12.03.2013 Réunion de la municipalité
14.03.2013 Réunion la commission de finances
15.03.2013 Conseil d'école élémentaire
19.03.2013 Commission d'ouverture de plis
22.03.2013 Conseil d'école maternelle
23.03.2013 Noces d'or des époux WODLING
25.03.2013 Réunion du conseil de communauté de communes de la Basse Zorn

D) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire

04.03.2013 Réunion du conseil de la Communauté de communes de la Basse-Zorn
07.03.2013 Réunion du bureau de la Solidarité à Hoerd
10.03.2013 100^{ème} anniversaire de Madame Frieda ENG
12.03.2013 Réunion de la municipalité
20.03.2013 85^{ème} anniversaire de Madame Marie MEISSNER
25.03.2013 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
26.03.2013 Réunion du CCAS de Geudertheim

E) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

08.03.2013 RDV relatif à la location de la salle polyvalente
12.03.2013 Réunion Municipalité
16.03.2013 Permanence Mairie
22.03.2013 Réunion concernant le conseil unique d'Alsace
23.03.2013 Nettoyage de printemps
26.03.2013 Réunion du C.C.A.S
28.03.2013 RDV avec M. Toufic (Société de Sécurité, Week-end Open Air)

F) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

04.03.2013 Réunion avec le monde agricole
04.03.2013 Réunion du conseil de la Communauté de communes de la Basse-Zorn
05.03.2013 Réunion de chantier aire de remplissage
07.03.2013 Rendez-vous avec David KRAEMER relatif à l'aire de remplissage
10.03.2013 100^{ème} anniversaire de Madame Frieda ENG
11.03.2013 Réunion de la commission forêt
12.03.2013 Réunion de la commission d'ouverture des plis
14.03.2013 Réunion de la commission des finances
19.03.2013 Réunion de la commission d'ouverture des plis
19.03.2013 Pose la 1^{ère} pierre à la station d'épuration
20.03.2013 Dépôt au Tribunal d'Instance de Haguenau des statuts de l'association chargée de la gestion de l'aire de remplissage
23.03.2013 Nettoyage de printemps

25.03.2013 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
26.03.2013 Réunion de chantier aire de remplissage
26.03.2013 Réunion du CCAS de Geudertheim

4. DROIT DE PREEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 mai 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- **Maître Valérie BIRY Notaire à Weyersheim**

Section 43 lieu-dit « Rue des Violettes » parcelle n° 706/224 d'une contenance de 5,09 ares

- **Maître Claude Gérard RINGEISEN, Notaire à Oberschaeffolsheim**

Section 43 lieu-dit « 30, rue des Primevères » parcelle n° 739/224 d'une contenance de 5,30 ares

- **Maître Thierry PFISTER, Notaire à Hoenheim**

Section 45 lieu-dit « 6, rue de Gottesheim » parcelle n° 322/128 d'une contenance de 11,99 ares

- **Maîtres Olivier VIX et Nathalie FAUCHER, Notaires associés à Rouffach**

Section 3 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle a/27 d'une contenance de 6,63 ares

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption

5. COMPTE DE GESTION 2012

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget 2012;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le Trésorier principal de Brumath, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle de sa part ni remarque ni observation.

6. COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Maire donne la parole à Monsieur Michel URBAN qui soumet au Conseil municipal le compte administratif 2012 qui est en tout point conforme au compte de gestion 2012 de Monsieur le Trésorier principal de Brumath et qui se présente comme suit :

RESULTAT DE L'EXECUTION

	Mandats émis	Titres émis	Solde
TOTAL DU BUDGET	2.003.645,94	2.898.908,25	895.262,31
Fonctionnement	1.245.351,18	1.893.467,18	648.116,00
Investissement	758.294,76	1.005.441,07	247.146,31

Le Maire donne la présidence, pour ce point, à Monsieur Dominique MOCHEL doyen de l'assemblée et quitte la salle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 tel que présenté par Monsieur Michel URBAN.

7. AFFECTATION DES RESULTATS 2012

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2012,

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012,
- **constatant** que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 648.116,00 € et un excédent d'investissement de 247.146,31 €
- **décide** à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 648.116,00 € comme suit :
 - Article 002 Excédent de fonctionnement reporté 648.116,00 €

8. FIXATION DU TAUX DES TAXES LOCALES 2013

Le Maire expose au conseil municipal les différentes ressources fiscales de la commune de Geudertheim pour l'exercice 2013 et propose au conseil municipal de maintenir les taux des taxes locales au niveau de ceux votés pour l'exercice 2012 soit :

CFE	17,35
TH	14,64
TFB	7,24
TFNB	48,34

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

9. BUDGET 2013

Le Maire donne la parole à Monsieur Michel URBAN qui soumet au conseil municipal le projet de budget 2013 qui a été l'objet d'un avis favorable de la commission des finances et qui se présente comme suit :

- Section de fonctionnement

- Dépenses : 1.881.887,00 €
- Recettes : 1.881.887,00 €

- Section d'investissement

- Dépenses : 2.358.788,00 €
- Recettes : 2.358.788,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des voix exprimées et une abstention le projet de budget 2013 tel que présenté par Monsieur Michel URBAN.

10. CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'AIRE DE REMPLISSAGE

Le Maire soumet au conseil municipal, pour approbation, un projet de convention entre la commune de Geudertheim et les agriculteurs participants pour le financement de l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires qui s'établit comme suit :

CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'AIRE DE REMPLISSAGE ET DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES

Entre la Commune de Geudertheim sise 83, rue du Gal de Gaulle à 67170 GEUDERTHEIM, représentée par le Maire Pierre GROSS

et

- ETA CONRAD 47, rue Hornwerck à 67170 GEUDERTHEIM représenté par Monsieur CONRAD Claude
- EARL CONRAD Stève & Thomas 96, rue du Gal de Gaulle à 67170 GEUDERTHEIM représentée par Monsieur CONRAD Stève
- Monsieur CONRAD Claude 47 rue Hornwerck à 67170 GEUDERTHEIM
- EARL DU PARC 1, rue du Moulin à 67170 GEUDERTHEIM représentée par Madame WEIL Yvette
- Monsieur FALK Pierre 8, rue du Gal de Gaulle à 67170 GEUDERTHEIM
- Monsieur FESSMANN Christian et Madame FESSMANN Anne 3, rue du Presbytère à 67170 GEUDERTHEIM
- EARL HENCHES Didier 42, rue Hornwerck à 67170 GEUDERTHEIM représentée par Monsieur HENCHES Didier
- ETA HENCHES Didier 42, rue Hornwerck à 67170 GEUDERTHEIM représentée par Monsieur HENCHES Didier

- SCHWARZ SARL 34, rue du Gal de Gaulle à 67170 GEUDERTHEIM représentée par Monsieur SCHWARZ Stéphane
- Monsieur LOSER Bernard 3, rue de la Rivière à 67170 GEUDERTHEIM
- Monsieur LUTZ Patrick 13, rue du Moulin à 67170 GEUDERTHEIM
- SCEA SUSS 25, rue du Chevreuil à GEUDERTHEIM représentée par Monsieur SUSS Fabien
- Monsieur URBAN Michel 37, rue Hornwerck à 67170 GEUDERTHEIM
- EARL MOSER 19, rue Principale à 67720 BIETLENHEIM représentée par Monsieur MOSER Jean-Georges
- EARL MUHL André 17, rue Principale à 67720 BIETLENHEIM représentée par Monsieur MUHL André
- Monsieur GLASSER Pierre 38, rue Basse à 67170 BRUMATH
- EARL WENCK 10, rue des Roses à 67170 BRUMATH représentée par Monsieur WENCK Jacky
- SCEA WURMEL/ E. DOLLINGER 51, rue de la République à 67720 HOERDT représentée par Monsieur DOLLINGER Emmanuel

ci-dessous nommés « les agriculteurs »

il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : La Commune de Geudertheim entreprend, pour le compte des agriculteurs la construction d'une aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires sur un terrain cadastré section 45 lieu-dit « Saal » parcelles 376, 374 et 372 appartenant à la Commune de Geudertheim et en assure le préfinancement.

Article 2 : Les agriculteurs autorisent la Commune à demander et à percevoir en leur nom les aides financières relatives à ce projet. Ces aides sont attribuées à la Commune de Geudertheim en tant que remboursement du préfinancement de la Commune.

Article 3 : Le solde du coût de l'opération hors taxe, après déduction de toutes les aides, sera réparti entre les agriculteurs participant à l'opération à raison d'une part fixe de 1 000,- € pour les agriculteurs de Geudertheim et de 1 200,- € pour les agriculteurs extérieurs à Geudertheim et une part variable proportionnelle à la SCOP de chaque exploitation agricole concernée.

La Commune de Geudertheim est bénéficiaire de cette répartition pour solde du préfinancement.

Article 4 : Le coût de l'opération prévu est de 195.000,00 €HT. Aucune modification de ce coût ne sera possible sans l'accord de l'ensemble des signataires de la convention et de l'approbation par le conseil municipal d'un avenant au marché concerné.

Fait à Geudertheim, le _____

Le Maire
Pierre GROSS

ETA CONRAD	EARL CONRAD Stève	CONRAD Claude
EARL DU PARC	FESSMANN Christian	FALK Pierre
EARL HENCHES Didier	ETA HENCHES Didier	SCHWARZ SARL
LOSER Bernard	LUTZ Patrick	SCEA SUSS
URBAN Michel	EARL MOSER	EARL MUHL André
GLASSER Pierre	EARL WENCK	SCEA WURMEL / E. DOLLINGER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention pour le financement de l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires et autorise le Maire à la signer ainsi que toutes pièces y afférentes.

11. DEMANDE DE SUBVENTION

Collège Baldung Grien de Hoerd

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention émanant du collège Baldung Grien de Hoerd pour l'organisation d'un voyage au ski du 1^{er} avril 2013 au 6 avril 2013 soit cinq nuitées. Dix élèves de Geudertheim participeront à ce voyage. Le Maire propose au conseil municipal, conformément à la délibération du 28/10/2011 d'accorder au collège Baldung Grien une subvention de 5,00 € par nuitée et par élève soit un total de 250,00 €. Des crédits suffisants sont prévus à l'article 6574 du budget 2013.

Il demande également au conseil municipal d'octroyer au collège Baldung Grien de Hoerd une subvention de 200,00 € pour un voyage à Londres organisé du 7/05/2012 au 11/05/2012 auquel ont participé 10 élèves de Geudertheim, conformément à la délibération du 28/10/2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions du Maire, des crédits suffisants étant prévus à l'article 6574 du budget 2013.

Institut Sainte Philomène

Le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention émanant de l'Institut Sainte Philomène de Haguenau pour l'organisation d'un séjour linguistique à Londres du 24/03/2013 au 29/03/2013 auquel participe un élève de Geudertheim. Il propose au conseil municipal, conformément à la délibération du 28/10/2011 de ne pas donner suite à cette demande.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à la demande de l'Institut Sainte Philomène.

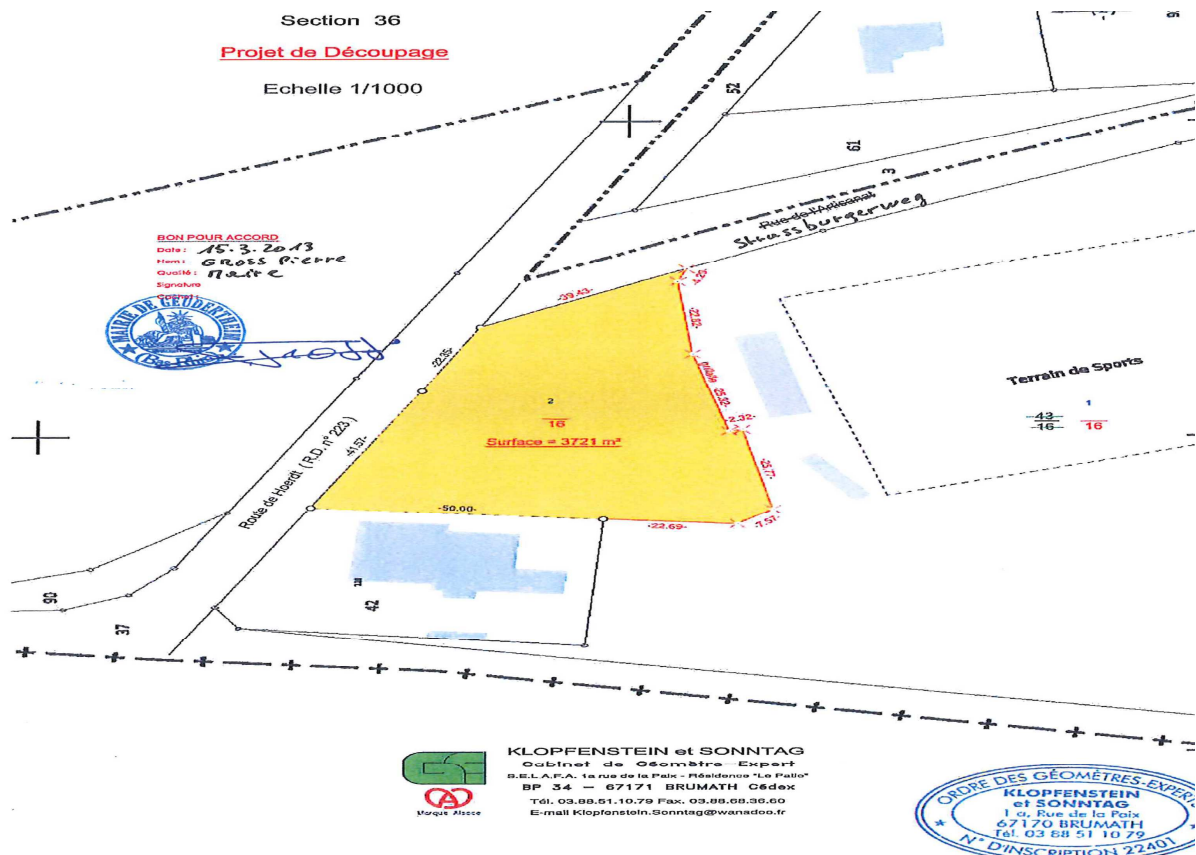
Association Team L.A. 59-62

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention émanant de l'association Team L.A. 59-62 pour l'organisation d'un voyage au Etats-Unis auquel participe un citoyen de Geudertheim. S'agissant d'un voyage d'ordre privé, le Maire propose au conseil municipal de rejeter la demande de l'association Team L.A. 59-62.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de rejeter la demande de l'association Team L.A. 59-62.

12. CLASSEMENT DU PARKING DU STADE DE LA FORET DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

Le Maire propose au conseil municipal de classer le parking du stade de la Forêt tel que défini ci-dessous dans le domaine public de la commune de Geudertheim conformément aux dispositions de l'article L 2111-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Le classement dans le domaine public de la commune de ce parking, dont le terrain d'assiette figure actuellement dans le domaine privé de la commune, ne porte pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation actuelles et est donc dispensé d'enquête publique (Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 relative à la simplification du droit).



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le classement du parking du stade de la forêt dans le domaine public de la commune.

13. ACCES HANDICAPES – EGLISE CATHOLIQUE

Le Maire soumet au conseil municipal, pour adoption, le projet d'installation d'une rampe d'accès pour handicapés à l'Eglise catholique de Geudertheim pour un montant de 51.077,80 € TTC soit 42.707,21 € HT. Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2013 et les demandes de subventions sont en cours, conformément à la délibération du 31/08/2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, les travaux d'installation d'une rampe d'accès pour handicapés à l'Eglise catholique de Geudertheim et autorise le Maire à engager les consultations dans le cadre de la procédure adaptée des marchés publics et l'autorise à signer le marché le mieux-disant ainsi que toutes pièces y afférentes.

14. DENOMINATION DE L'AIRE DE JEUX DU LOTISSEMENT «HEILIGENHAUESEL »

Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER informe le conseil municipal de la proposition de dénomination de l'aire de jeux du lotissement « Heiligenhauesel » émanant des élèves de l'école primaire de Geudertheim qui est : « LE NID DES OISILLONS ». Elle demande au conseil municipal d'entériner cette appellation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité la dénomination de « LE NID DES OISILLONS » à l'aire de jeux du lotissement « Heiligenhauesel ».

15. DIVERS

Forêt communale

Monsieur Noël ROTH présente au conseil municipal quelques échantillons de bois coupés en forêt de Geudertheim qui présente des signes caractéristiques de surexposition au soleil. Ceci est encore une suite de la tempête du 26 décembre 1999 dont les effets ne sont pas encore tous connus.

Prochaine réunion : 26 avril 2013